

Justificatif généré le 24/11/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 24/11/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/643805

N° d'annonce : 643805

S.C.I THIAIS ORMESSON

Société civile de construction vente au capital de 1.000 €

Siège social : 78 Boulevard Saint-Marcel 75005 PARIS

799 088 067 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 28 octobre 2022, l'associé unique, la société : FONCIERE CERES, société par actions simplifiée, 8 Rue Louis Armand 75015 Paris, 485 308 803 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société S.C.I THIAIS ORMESSON en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société S.C.I THIAIS ORMESSON à la société FONCIERE CERES.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJSpAmYI

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJSpAmYI>

